

## Revitaliser les cultures et les langues autochtones au Canada : les nouvelles initiatives de Bibliothèque et Archives Canada

Johanna Smith et Benjamin Ellis

Volume 48, numéro 2, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1067529ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1067529ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association des archivistes du Québec (AAQ)

### ISSN

0044-9423 (imprimé)

2369-9256 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Smith, J. & Ellis, B. (2019). Revitaliser les cultures et les langues autochtones au Canada : les nouvelles initiatives de Bibliothèque et Archives Canada. *Archives*, 48(2), 161–170. <https://doi.org/10.7202/1067529ar>

### Résumé de l'article

Le Gouvernement du Canada reconnaît le droit de revitaliser et de protéger la culture, la langue, la tradition orale, l'histoire, les arts et la littérature des peuples autochtones. Considérant la richesse de ses collections autochtones, publiées ou archivistiques, Bibliothèque et Archives Canada (BAC) joue un rôle important dans le maintien de ces droits. BAC a développé deux initiatives aspirant à promouvoir et à préserver les cultures autochtones au Canada. La première, *Nous sommes là : voici nos histoires*, vise la numérisation des documents de BAC relatifs aux autochtones et est guidée par les besoins de ces derniers. La seconde, *Écoutez pour entendre nos voix*, a pour objectif de soutenir les communautés et d'autres partenaires dans la préservation des enregistrements en langue autochtone dont ils sont dépositaires. Ces deux initiatives s'appuient sur une stratégie d'engagement qui inclut une gouvernance partagée, la production participative (*crowdsourcing*) et la création d'emplois spécialisés dans les communautés.

## NOTES ET BILAN D'EXPÉRIENCE

# Revitaliser les cultures et les langues autochtones au Canada : les nouvelles initiatives de Bibliothèque et Archives Canada

**JOHANNA SMITH**

Directrice générale, Services au public, Bibliothèque et Archives Canada

**BENJAMIN ELLIS**

Analyste stratégique, Services au public, Bibliothèque et Archives Canada

Au Canada, il y a trois groupes autochtones ayant des « droits ancestraux et issus de traités » reconnus par la Constitution : les Premières Nations, la Nation métisse et les Inuits (*Loi constitutionnelle de 1982*, partie II, article 35, paragraphe 1 et 2). Ces trois groupes se composent de plus de cinquante nations distinctes comprenant plus de six cents bandes, chacune ayant sa culture, son histoire et son patrimoine. Les cultures autochtones ont évolué et se sont répandues pendant des milliers d'années en Amérique du Nord. On compte au pays soixante-dix langues autochtones pouvant être classées en douze groupes linguistiques

(Statistique Canada, 2017). Les frontières provinciales et internationales divisent les communautés et les nations de façon arbitraire du point de vue des nations autochtones. Au Canada, les pensionnats indiens et les politiques d'assimilation soutenues par le gouvernement au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ont eu pour conséquences la perte de cultures, de langues et d'identités.

Les communautés autochtones ont fait preuve d'une résistance et d'une résilience extraordinaires face aux traumatismes, aux mauvais traitements et à l'exploitation. Les défis à relever sont immenses, mais la revitalisation des cultures et des langues autochtones est possible et nécessaire. Elle est d'ailleurs un droit reconnu dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones :

*Article 11* : Les peuples autochtones ont le droit d'observer et de revivifier leurs traditions culturelles et leurs coutumes. Ils ont notamment le droit de conserver, de protéger et de développer les manifestations passées, présentes et futures de leur culture, telles que les sites archéologiques et historiques, l'artisanat, les dessins et modèles, les rites, les techniques, les arts visuels et du spectacle et la littérature.

Les États doivent accorder réparation par le biais de mécanismes efficaces — qui peuvent comprendre la restitution — mis au point en concertation avec les peuples autochtones, en ce qui concerne les biens culturels, intellectuels, religieux et spirituels qui leur ont été pris sans leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, ou en violation de leurs lois, traditions et coutumes.

[...]

*Article 13* : Les peuples autochtones ont le droit de revivifier, d'utiliser, de développer et de transmettre aux générations futures leur histoire, leur langue, leurs traditions orales, leur philosophie, leur système d'écriture et leur littérature, ainsi que de choisir et de conserver leurs propres noms pour les communautés, les lieux et les personnes.

Les États prennent des mesures efficaces pour protéger ce droit et faire en sorte que les peuples autochtones puissent comprendre et être compris dans les procédures politiques, juridiques et administratives, en fournissant, si nécessaire, des services d'interprétation ou d'autres moyens appropriés.

[...]

*Article 15*: Les peuples autochtones ont droit à ce que l'enseignement et les moyens d'information reflètent fidèlement la dignité et la diversité de leurs cultures, de leurs traditions, de leur histoire et de leurs aspirations.

Les États prennent des mesures efficaces, en consultation et en coopération avec les peuples autochtones concernés, pour combattre les préjugés et éliminer la discrimination et pour promouvoir la tolérance, la compréhension et de bonnes relations entre les peuples autochtones et toutes les autres composantes de la société. (Organisation des Nations Unies, 2008, p. 6-8)

## 1. DEUX INITIATIVES DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Le Gouvernement du Canada s'est engagé à renouveler la relation entre le gouvernement et les peuples autochtones, et Bibliothèque et Archives Canada (BAC) contribue à cet effort dans le cadre de son mandat de nature culturelle. Les fonds affectés au soutien à la revitalisation et à l'épanouissement des langues et des cultures autochtones s'inscrivent dans un financement gouvernemental plus large destiné aux communautés autochtones. Les besoins les plus urgents de ces communautés sont la santé, l'éducation et les infrastructures, mais la revitalisation culturelle est essentielle au renouveau et à la réconciliation (Bibliothèque et Archives Canada, 2018c).

La première grande initiative autochtone de BAC, *Nous sommes là : voici nos histoires*, est un projet de numérisation des collections de l'institution contenant des informations relatives aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis, incluant des documents du gouvernement

canadien, des documents créés par des particuliers et des organisations non gouvernementales, ainsi que des publications.

En voici quelques exemples :

- Conservation et numérisation de traités, de cessions et d'ententes (1680-1956);
- Photos anciennes du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (1900-1970);
- Enregistrements audiovisuels et photographies des audiences de la Commission royale sur les peuples autochtones (1991-1996);
- Dictionnaires et lexiques en langues autochtones;
- Correspondance de chefs autochtones, notamment Louis Riel;
- Documents relatifs aux pensionnats autochtones;
- Portraits;
- Journaux et commentaires d'explorateurs européens et canadiens (1805-1961);
- Documents cartographiques.

Le projet a pour but de fournir un accès en ligne gratuit et sans restriction à des documents numériques sur le site Web de BAC, ainsi que par le biais de divers médias sociaux. Par conséquent, le projet comprendra aussi des outils d'accès numériques, notamment des instruments de recherche numériques, des guides et des bases de données en ligne et des outils de participation et d'apprentissage sur le Web. Grâce à la production de guides de recherche et à la rédaction de descriptions améliorées, les chercheurs seront mieux équipés pour naviguer efficacement dans la vaste collection de BAC, à leur rythme et à leur manière, sans avoir besoin de l'aide du personnel de l'institution, le tout sans frais.

La base de données relative à la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA), lancée en 2016, est un bon exemple d'un instrument de recherche créé par BAC. Pendant des années, les documents de la CRPA ne pouvaient être consultés qu'à Ottawa ou sur CD-ROM. En outre, la plupart des demandes de consultation des documents de la CRPA exigeaient un examen en vertu des lois sur l'accès à l'information et la

protection des renseignements personnels. Pour souligner le vingtième anniversaire du rapport final de la commission, BAC a numérisé plus de six cents documents provenant du fonds de la commission, éliminé les restrictions à la consultation et créé une interface de recherche. Les utilisateurs peuvent maintenant découvrir facilement toute la richesse des documents de la CRPA, incluant les transcriptions des audiences, les rapports de recherche et les publications. Il est étonnant de constater à quel point la plupart de ces informations sont encore pertinentes aujourd’hui (Bibliothèque et Archives Canada, 2016).

Une certaine partie du financement gouvernemental reçu par BAC sera aussi utilisée pour effectuer des recherches dans les collections de BAC afin de trouver d’autres documents à numériser. De plus, une campagne de diffusion sera développée pour garantir que les communautés autochtones et tous les Canadiens connaissent l’existence des nouveaux outils numériques et des documents accessibles en ligne.

La seconde grande initiative autochtone de BAC, *Écoutez pour entendre nos voix*, consiste en un projet de soutien à la préservation d’enregistrements en langues autochtones conservés au sein des communautés des Premières Nations, des Métis, des Inuits et ailleurs au Canada. BAC offrira un éventail de services aux communautés dans le but de préserver et de rendre accessibles les enregistrements oraux, grâce à une approche personnalisée et collaborative permettant de mieux répondre aux besoins et aux contextes culturels particuliers de chaque communauté autochtone participante. Ces services comprennent l’élaboration d’un catalogue d’enregistrements existants, des services de numérisation, ainsi que des outils et de la formation pour la préservation numérique d’enregistrements existants.

Les enregistrements proviendront de diverses sources, soit de particuliers, soit de centres et d’organisations communautaires. Ces derniers auront l’occasion, s’ils le souhaitent, de se prévaloir des services de numérisation et du soutien en matière de préservation numérique que BAC mettra à leur disposition afin d’assurer la préservation de ces enregistrements. Il ne s’agit pas d’un programme d’acquisition, mais bien de soutien à la préservation offert aux communautés, qui demeureront propriétaires et détentrices des enregistrements originaux confiés à BAC de même que de la copie numérique produite par le service de numérisation de l’institution.

BAC a créé des postes d'archivistes propres au projet, réservés aux Autochtones, qui seront localisés dans les collectivités un peu partout au Canada. Ces employés permettront à BAC d'établir des réseaux plus solides au sein des communautés et de mieux répondre aux besoins de ces dernières, tout en laissant à des Autochtones le soin de jouer un rôle direct et actif dans l'élaboration et la réalisation de ces projets. Seules une participation et une collaboration effectives des communautés autochtones et des groupes représentatifs de ces dernières permettront à BAC de comprendre, de préserver et de diffuser le patrimoine autochtone d'une manière historiquement exacte et culturellement appropriée. Cette participation sera essentielle au succès de ces projets à toutes les étapes de son développement, de sa conception à sa mise en œuvre.

## 2. PARTICIPATION DE TOUS EN TROIS VOLETS

Nos initiatives en matière de langue et de culture sont fondées sur une démarche favorisant une entière participation des Autochtones. Même si plusieurs de nos projets antérieurs concernant le patrimoine autochtone ou des clients autochtones comptaient sur un certain degré de contribution de la part des communautés, ces nouveaux projets vont beaucoup plus loin et reposent sur une collaboration d'une ampleur inédite entre BAC et les Autochtones.

Le pilier central de notre stratégie de participation est la sensibilisation du personnel de notre organisation aux enjeux et aux cultures autochtones. La collaboration avec les communautés autochtones n'est efficace que si nous comprenons le contexte historique, les sensibilités culturelles, les protocoles et les enjeux de ces communautés. À cette fin, BAC a créé des postes dédiés à la sensibilisation du personnel et à la mobilisation externe. Nous avons entrepris d'éliminer le travail en vase clos afin que tous nos employés qui s'occupent des questions autochtones soient reliés et communiquent entre eux, en créant un forum sur les questions autochtones où les idées pourront circuler librement. Nous avons ajouté des voix autochtones à notre comité consultatif sur les services et à notre comité consultatif sur les acquisitions, ainsi que des comités externes composés de spécialistes, de collègues et de clients qui nous apportent de nouvelles perspectives et des conseils sur nos projets. En outre, nous mettons sur pied un programme de formation et d'apprentissage à l'intention des employés de BAC, afin que nous soyons tous sensibilisés

aux enjeux historiques et contemporains qui touchent les peuples autochtones du Canada, ainsi qu'au rôle que peut jouer BAC dans la démarche de réconciliation.

Par ailleurs, nous avons créé le Cercle consultatif autochtone, qui a le mandat de conseiller BAC sur ses initiatives autochtones et de permettre à l'institution d'être mieux alignée sur les besoins de ces communautés. Le Cercle consultatif doit d'autre part aider BAC à mieux comprendre le contexte social, culturel et historique des enjeux autochtones tels que la reconnaissance des droits, les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, l'établissement de relations de nation à nation, les conséquences qu'auraient l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et sur les principes Joinet-Orentlicher des Nations Unies (Bibliothèque et Archives Canada, 2018a).

Le troisième volet de notre stratégie de participation est d'encourager la production participative (*crowdsourcing*) à la description des collections de BAC, notamment par le biais du nouvel outil de BAC, Co-Lab. Ainsi, les utilisateurs pourront apporter une contribution personnelle à certains projets, à leur propre rythme, à partir de leur communauté et au bénéfice des générations actuelles et futures. La production participative peut servir à la description des documents; les utilisateurs ont la possibilité d'ajouter des informations ou des étiquettes à certains documents numériques, comme des photographies. BAC peut aussi recourir à la production participative pour effectuer un certain contrôle de la qualité, en demandant aux utilisateurs de corriger les inexactitudes qui pourraient se trouver dans les descriptions (Bibliothèque et Archives Canada, 2018b).

### 3. EXEMPLES DE PROJETS PHARES

Un des projets phares de BAC, *Un visage, un nom*, est un bon exemple de production participative. Rappelons-nous qu'une majorité de documents créés par des non-autochtones ont été transférés à BAC avec leurs métadonnées d'origine. À l'époque, les photographes souhaitaient davantage documenter les costumes et les coutumes que mentionner le nom de la nation et des individus représentés. L'être humain, autochtone, était secondaire. Dans le cadre du projet *Un visage, un nom*, les utilisateurs identifient des Autochtones et des lieux représentés sur diverses photographies tirées des collections de BAC afin d'ajouter une



touche personnelle aux descriptions et de redonner leur véritable identité à des personnes qui ont été à l'origine décrites en termes généraux. Nous avons demandé au public et aux communautés autochtones en particulier de nous aider à identifier les personnes qu'ils reconnaissaient – leurs voisins, des membres de leur famille, leurs ancêtres. Grâce à leurs efforts, plus de trois mille noms d'individus, lieux et événements ont pu être précisés dans les descriptions des quelque douze mille photographies numérisées dans le cadre de ce projet (Bibliothèque et Archives Canada, 2017).

Retrouver le nom d'une personne, c'est lui témoigner du respect. Offrir l'occasion aux gens d'identifier les membres de leur famille sur les photographies de la collection de BAC, c'est en quelque sorte leur permettre de redonner une voix à leurs proches et de renouer avec un passé. Les individus figurant sur ces photographies ne sont plus ni cobayes anonymes d'études ethnologiques ni curiosités folkloriques. Ce sont des personnes à part entière, avec des noms, des vies complexes, des histoires personnelles et un legs à transmettre.

La transcription est une autre forme de production participative. En transcrivant des textes manuscrits en format numérique, le contenu de ces documents historiques peut être facilement interrogé, exploré et étudié par les chercheurs. BAC a récemment inauguré son outil de transcription en se servant du rapport Coltman comme premier cas. Le rapport Coltman décrit la bataille de la Grenouillère de 1816, un événement crucial dans l'émergence de la Nation métisse. La transcription de ce rapport manuscrit de 521 pages a été une réussite totale. Grâce à l'enthousiasme du public, le rapport a été entièrement transcrit en moins d'un mois.

Les initiatives de BAC représentent un élément modeste, mais important, de la réconciliation. Le patrimoine documentaire conservé dans la collection de BAC comme dans des dépôts à travers le Canada a le pouvoir d'informer, de revitaliser, d'inspirer et de favoriser la construction de ponts entre les communautés et les personnes. Pour les peuples autochtones du Canada, l'accès aux documents gouvernementaux, au matériel culturel et aux enregistrements linguistiques peut être essentiel à la responsabilisation et à la justice, par exemple, dans le cadre de revendications territoriales, ou dans le processus de rétablissement à la suite de violations des droits de la personne, comme ce fut le cas pour les victimes des pensionnats indiens. Pour les Canadiens non autochtones,

la présentation de ce matériel d'une manière respectueuse, précise et appropriée peut mener à la sensibilisation, à l'éducation et en définitive à l'évolution des mentalités.

La route vers la réconciliation ne sera ni rapide ni facile. BAC espère que ces initiatives et d'autres, conjuguées à son engagement et à la collaboration avec les peuples autochtones, créeront des résultats significatifs et durables qui nous aideront à nous rapprocher.

**JOHANNA SMITH  
BENJAMIN ELLIS**

## **BIBLIOGRAPHIE**

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. (2016). Commission royale sur les peuples autochtones. Repéré à <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-autochtone/commission-royale-peuples-autochtones/Pages/introduction.aspx>

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. (2017). Un visage, un nom. Repéré à <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-autochtone/visage-nom/Pages/introduction.aspx>

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. (2018a). Cercle consultatif autochtone. Repéré à <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/Pages/Cercle-consultatif-autochtone.aspx>

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. (2018b). Co-Lab : votre outil de collaboration. Repéré à <http://co-lab.bac-lac.gc.ca/fra>

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. (2018c). Initiatives du patrimoine documentaire autochtone. Repéré à <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-autochtone/Pages/initiatives-patrimoine-documentaire-autochtone.aspx>

Loi constitutionnelle de 1982, (R-U, partie II, article 35, paragraphe 1 et 2). Repéré à [http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/CONST\\_F.pdf](http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/CONST_F.pdf).

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. (2005). Rapport de l'experte indépendante chargée de mettre à jour l'Ensemble de principes pour la lutte contre l'impunité, Diane Orentlicher. *Suivi de Additif* : Ensemble de principes actualisé pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité. Repéré à <https://www.un.org/Docs/asp/ws.asp?m=E/CN.4/2005/102/Add.1>

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. (2008). Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Repéré à [http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS\\_fr.pdf](http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf)

STATISTIQUE CANADA. (2017). Recensement de la population, 2016 : Les langues autochtones des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016022/98-200-x2016022-fra.pdf>